classification phylogénétique. Toutes ces questions feront peutêtre, plus tard, l'objet d'une contribution spéciale.

Etant donné l'extrême pauvreté du record fossile chez les Insectes, j'ai renoncé à la confection d'autres « Tableaux de rangs ». Des résultats beaucoup meilleurs pourront être obtenus pour les Vertébrés. Et, en ce qui concerne les Insectes, la méthode paléogéographique sera d'un secours beaucoup plus grand dans la majorité des cas. Dans ce domaine, nous devons entre autres à Jeannel des recherches intéressantes, dont le côté taxonomique devrait cependant être revisé à la lumière des principes phylogénétiques purs.

Revenant au tableau présenté ici, il est à supposer que tout le monde ne sera pas d'accord sur les rangs y attribués aux différents groupes, d'autant plus que la généralisation de la méthode amènerait des réévaluations de grande étendue dans beaucoup de grandes divisions, et notamment chez les Vertébrés. L'usage courant sera pour beaucoup dans les divergences de vue qu'on peut prévoir. Par contre, on peut faire remarquer que, par ces réévaluations, on obtiendra une uniformité plus grande dans les valeurs relatives des principales unités taxonomiques, uniformité souhaitée par beaucoup, et que certains ont essayé à réaliser avec plus ou moins de succès, comme par exemple Handlirsch pour les Insectes.

Malgré ses limitations et ses imperfections, la méthode paléontologique élaborée par Hennic représente un pas en avant dans la méthodologie de la systématique biologique. De plus, ce n'est qu'une des méthodes pouvant être utilisées par cette dernière science dans ses efforts tendant à l'établissement d'un système phylogénétique des organismes. Le présent exposé a le défaut de ne traiter précisément que d'une méthode entre plusieurs, alors que c'est l'emploi coordonné de toutes qui pourra mener à de meilleurs résultats. Une contribution traitant de l'ensemble de la question serait trop longue pour nos Bulletin et Annales. Dans le cadre de mes exposés de diverses questions qui se posent actuellement en taxonomie, ces quelques pages seront, me semble-t-il, de quelque intérêt, malgré le défaut que je viens de signaler.

Janvier 1954.

Laboratoire de Zoologie systématique de l'Université de Gand. Directeur : Prof. dr. P. VAN OYE.

## SOCIETE ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

## Assemblée mensuelle du 8 mai 1954

Présidence de M. R. MAYNÉ, Président.

Bibliothèque. — Echange. Il est décidé de procéder à l'échange de nos Bulletin etAnnales contre les publications de l'Instituto de Zoologia « Dr. Augusto Nobre », de la Faculté des sciences de Porto.

Dons. — Nous avons reçu des separata de MM. FERRIÈRE (6) et Dr. Sched. (6). (Remerciements.)

## COMMUNICATION.

## Note sur la présence en Belgique d'un Bostrychide indo-malais: Sinoxylon anale Lesne.

Au cours d'une visite dans une huilerie près de Selzaete, à Ertvelde-Rieme, le 31 mars 1954, notre collègue Kassianoff a trouvé, dans des racines de manioc, un exemplaire mort, mais en parfait état, de Synoxylon anale Lesne. L'espèce n'a pas encore été signalée en Belgique. Everts ne la mentionne pas de Hollande où cependant plusieurs espèces du genre ont déjà été notées.

L'aire d'habitat de l'espèce s'étend sur l'Inde, l'Indochine, la Chine inéridionale, les Philippines, l'Indonésie et le Nord de l'Australie. L'insecte se développe dans le bois mort de divers arbres et dans le bambou. De plus, il s'est adapté au régime des grains entreposés. Ce passage du régime xylophage au régime cléthrophage est connu chez divers Bostrychides. Les Insectes qui présentent cette particularité ont été dénommés sitiophiles par Lepesme. Il s'agit souvent d'espèces d'origine tropicale qui ne peuvent survivre dans les régions tempérées que dans les habitations et les entrepôts chauffés en hiver. Ces sitiophiles présentent une tendance à devenir des ravageurs cosmopolites et il est toujours intéressant de mentionner leur apparition dans un pays. Le Service de Quarantaine des Etats-Unis a trouvé l'espèce à plusieurs reprises dans le bois de caisses et dans des racines de Derris. Sinoxylon anale LESNE pourrait devenir un hôte commun des denrées entreposées.

J. M. VRYDAGH.